



CALENDRIER

DÈS VRAIS

SANS-CULOTTES,

POUR L'AN III DE LA RÉPUBLIQUE;

S U I V I

DE la division de la France en 90 Départemens,
par ordre Alphabétique, avec le nombre de
leurs Districts, Chefs-Lieux de Départemens,
leur distance de Paris, par lieues de poste,
leurs productions, leur commerce; les époques
des principales Foires de la République, et
l'Hymne à l'Être Suprême;

A P A R I S,

Chez GAILLOT, Imprimeur-Libraire, rue du
Cimetière-André, N°. 6.

BRUMAIRE.

Nouvelle lune le 2, à 10 heures 47 m. du soir.
Premier quar. le 10 à 6 heures 53 minutes du soir.
Pleine lune le 17 à 10 heures 4 minutes du matin.
Dernier quar. le 24 à 11 heures 37 m. du matin.

ÈRE RÉPUBLICAINE.

ÈRE VULG.

1	primidi.	pomme.
2	duodi.	céleri.
3	tridi.	poire.
4	quartidi.	bétrave.
5	quintidi.	OIE.
6	sextidi.	héliotrope.
7	septidi.	figue.
8	octidi.	scorsonnère.
9	nonidi.	alisier.
10	DÉCADI.	CHARRUE.
11	primidi.	salsifis.
12	duodi.	cornuette.
13	tridi.	poire terre.
14	quartidi.	endive.
15	quintidi.	DINDON.
16	sextidi.	chiroui.
17	septidi.	cresson.
18	octidi.	dentelaire.
19	nonidi.	grenade.
20	DÉCADI.	HERSE.
21	primidi.	bacchante.
22	duodi.	olive.
23	tridi.	garence.
24	quartidi.	orange.
25	quintidi.	JARS.
26	sextidi.	pistaches.
27	septidi.	majonc.
28	octidi.	coing.
29	nonidi.	cormier.
30	DÉCADI.	ROULEA

22	mercredi.
23	jeudi.
24	vendredi.
25	samedi.
26	Diman.
27	lundi.
28	mardi.
29	mercredi.
30	jeudi.
31	vendredi.
1	NOVEM.
2	Diman.
3	lundi.
4	mardi.
5	mercredi.
6	jeudi.
7	vendredi.
8	samedi.
9	Diman.
10	lundi.
11	mardi.
12	mercredi.
13	jeudi.
14	vendredi.
15	samedi.
16	Diman.
17	lundi.
18	mardi.
19	mercredi.
20	jeudi.

FRIMAIRE.

Nouvelle lune le 2, à 4 heures 28 m. du soir.
Premier quar. le 10 à 5 heures 8 m. du matin.
Pleine lune le 16 à 8 heures 53 minutes du soir.
Dernier quar. le 24 à 7 heures 28 minutes du matin.

ÈRE RÉPUBLICAINE.

ÈRE VULG.

1	primidi.	raiponce.	21	ve dredi.
2	duodi.	turneps.	22	samedi.
3	tridi.	chicorée.	23	Diman.
4	quartidi.	néfle.	24	lundi.
5	quintidi.	COCHON.	25	mardi.
6	sextidi.	mâche.	26	merc.
7	septidi.	chou-fleut.	27	jeudi.
8	octidi.	épicia.	28	vendredi.
9	nonidi.	genièvre.	29	samedi.
10	DÉCADI.	PIOCHE.	30	Diman.
11	primidi.	thuya.	1	DÉCEM.
12	duodi.	raifort.	2	mardi.
13	tridi.	cèdre.	3	merc. edi.
14	quartidi.	sapin.	4	jeudi.
15	quintidi.	LAYE.	5	vendredi.
16	sextidi.	ajonc.	6	samedi.
17	septidi.	cypres.	7	Diman.
18	octidi.	lierre.	8	lundi.
19	nonidi.	sabine.	9	mardi.
20	DÉCADI.	HOYAU.	10	mercredi.
21	primidi.	érable-sûcre.	11	jeudi.
22	duodi.	bruyère.	12	vendredi.
23	tridi.	roseau.	13	samedi.
24	quartidi.	oseille.	14	Diman.
25	quintidi.	GRILLON.	15	lundi.
26	sextidi.	pignon.	16	mardi.
27	septidi.	liège.	17	mercredi.
28	octidi.	truffe.	18	jeudi.
29	nonidi.	olive.	19	vendredi.
30	DÉCADI.	PELLE.	20	samedi.

N I V O S E.

Nouvelle lune le 2, à 9 heures 13 m. du matin.
Premier quar. le 9. à 1 heure 34 minutes du soir.
Pleine lune le 16 à 9. heures 42 minutes du matin.
Dernier quar. le 24. à 5 h. 0 minutes du matin.

ÈRE RÉPUBLICAINE.

ÈRE VULG.

1 primidi.	neige.
2 duodi.	glace.
3 tridi.	miel.
4 quartidi.	cire.
5 quintidi.	CHIEN.
6 sextidi.	fumier.
7 septidi.	pétrole.
8 octidi.	houille.
9 nonidi.	résine.
10 DÉCADI.	FLEAU.
11 primidi.	poix.
12 duodi.	thérébantine.
13 tridi.	argile.
14 quartidi.	marne.
15 quintidi.	LAPIN.
16 sextidi.	plâtre.
17 septidi.	pier. à chaux.
18 octidi.	ardoise.
19 nonidi.	sable.
20 DÉCADI.	VAN.
21 primidi.	grès.
22 duodi.	silex.
23 tridi.	mercure.
24 quartidi.	plomb.
25 quintidi.	CHAT.
26 sextidi.	étain.
27 septidi.	cuivre.
28 octidi.	fer.
29 nonidi.	sel.
30 DÉCADI.	CRIBLE.

21 Diman.
22 lundi.
23 mardi.
24 mercredi.
25 jeudi.
26 vendredi.
27 samedi.
28 Diman.
29 lundi.
30 mardi.
31 mercredi.
1 JANVIER.
2 vendredi.
3 samedi.
4 Diman.
5 lundi.
6 mardi.
7 mercredi.
8 jeudi.
9 vendredi.
10 samedi.
11 Diman.
12 lundi.
13 mardi.
14 mercredi.
15 jeudi.
16 vendredi.
17 samedi.
18 Diman.
19 lundi.

P L U V I O S E.

Nouvelle lune le 2 à 0 heures 18 m. du matin.
Premier quar. le 8 à 9 heures 12 m. du soir.
Pleine lune le 16 à 0 heures 41 m. du matin.
Dernier quar. le 24. à 2 heures 17 m. du matin.

ÈRE RÉPUBLICAINE.

G.

1 primidi.	lauréole.	20 mardi.
2 duodi.	mousse.	21 mercr.
3 tridi.	fragon.	22 jeudi.
4 quartidi.	perce-neige.	23 vendr.
5 quintidi.	TAUREAU.	24 samedi.
6 sextidi.	laurier-thym.	25 Diman.
7 septidi.	muie.	26 lundi.
8 octidi.	mézéréon.	27 mardi.
9 nonidi.	peuplier.	28 mercr.
10 DÉCADI.	COIGNÉE.	29 jeudi.
11 primidi.	ellébore.	30 vendr.
12 duodi.	brocoli.	31 samedi.
13 tridi.	laurier.	1 FÉVR.
14 quartidi.	coudrier.	2 lundi.
15 quintidi.	VACHE.	3 mardi.
16 sextidi.	buis.	4 mercr.
17 septidi.	lichen.	5 jendi.
18 octidi.	if.	6 vendr.
19 nonidi.	pulmonaire.	7 samedi.
20 DÉCADI.	SERPETTE.	8 Diman.
21 primidi.	thlaspi.	9 lundi.
22 duodi.	thymelée.	10 mardi.
23 tridi.	chiendent.	11 mercr.
24 quartidi.	trainasse.	12 jeudi.
25 quintidi.	VEAU.	13 vendr.
26 sextidi.	guêde.	14 samedi.
27 septidi.	noisetier.	15 Diman.
28 octidi.	cyclamen.	16 lundi.
29 nonidi.	chélidoine.	17 mardi.
30 DÉCADI.	TRAINEAU.	18 mercr.

VENTOSE.

Nouvelle lune le 1 à 1 heure 14 m. du soir.
Premier quar. le 8. à 5 heures 12 m. du matin.
Pleine lune le 15. à 5 heures 15 minutes du matin.
Dernier quar. le 23. à 9 heures 28 m. du soir.
Nouvelle lune le 30. à 11 heures 51 m. du soir.

ÈRE RÉPUBLICAINE.

ÈRE VULG.

1 primidi.	tussillage.
2 duodi.	cornouiller.
3 tridi.	violier.
4 quartidi.	troène.
5 quintidi.	BOUC.
6 sextidi.	asarét.
7 septidi.	alaterne.
8 octidi.	violette.
9 nonidi.	marcéau.
10 DÉCADI.	BECHE.
11 primidi.	narcisse.
12 duodi.	orme.
13 tridi.	fumeterre.
14 quartidi.	vélar.
15 quintidi.	CHEVRE.
16 sextidi.	épinards.
17 septidi.	doronic.
18 octidi.	mouyon.
19 nonidi.	cerfeuil.
20 DÉCADI.	CORDEAU.
21 primidi.	mandragore.
22 duodi.	persil.
23 tridi.	cochélaria.
24 quartidi.	pâquerette.
25 quintidi.	CHEVREAU.
26 sextidi.	pissenlit.
27 septidi.	silvye.
28 octidi.	capillaire.
29 nonidi.	frêne.
30 DÉCADI.	PLANTOIR.

19 jeudi.
20 vendr.
21 samedi.
22 Diman.
23 lundi.
24 mardi.
25 mercr.
26 jeudi.
27 vendr.
28 samedi.
1 MARS.
2 lundi.
3 mardi.
4 mercr.
5 jeudi.
6 vendr.
7 samedi.
8 Diman.
9 lundi.
10 mardi.
11 mercr.
12 jeudi.
13 vendr.
14 samedi.
15 Diman.
16 lundi.
17 mardi.
18 mercr.
19 jeudi.
20 vendr.

GERMINAL.

Premier quar. le 7 à 2 heures 31 m. du soir.
Pleine lune le 15 à 10 heures 17 m. du matin.
Dernier quar. le 23 à 1 heure 16 m. du soir.
Nouvelle lune le 30. à 8 heures 34 m. du matin.

ÈRE RÉPUBLICAINE.

ÈRE VULG.

1 primidi.	prime-vere.
2 duodi.	platane.
3 tridi.	asperges.
4 quartidi.	tulipe.
5 quintidi.	COQ.
6 sextidi.	bette.
7 septidi.	bouleau.
8 octidi.	jonquille.
9 nonidi.	aulne.
10 DÉCADI.	GREFFOIR.
11 primidi.	pervanche.
12 duodi.	charme.
13 tridi.	morille.
14 quartidi.	hêtre.
15 quintidi.	POULE.
16 sextidi.	laitue.
17 septidi.	mélèze.
18 octidi.	cigue.
19 nonidi.	radis.
20 DÉCADI.	RUCHE.
21 primidi.	gainier.
22 duodi.	romaine.
23 tridi.	maronier.
24 quartidi.	roquette.
25 quintidi.	PIGEON.
26 sextidi.	lilas.
27 septidi.	anémone.
28 octidi.	pensée.
29 nonidi.	minthole.
30 DÉCADI.	COUVOIR.

21 samedi.
22 Diman.
23 lundi.
24 mardi.
25 mercr.
26 jeudi.
27 vendr.
28 samedi.
29 Diman.
30 lundi.
1 mardi.
1 AVRIL.
2 jeudi.
3 vendr.
4 samedi.
5 Diman.
6 lundi.
7 mardi.
8 mercr.
9 jeudi.
10 vendr.
11 samedi.
12 Diman.
13 lundi.
14 mardi.
15 mercr.
16 jeudi.
17 vendr.
18 samedi.
19 Diman.

F L O R É A L.

Premier quar. le 7 à 1 heure 42 m. du matin.
 Pleine lune le 15 à 2 heures 52 m. du matin.
 Dernier quar. le 23 à 0 heure 58 m. du matin.
 Nouvelle lune le 29 à 3 heures 58 m. du soir.

ÈRE RÉPUBLICAINE.

ÈRE VULG.

1 primidi.	rose.
2 duodi.	chêne.
3 tridi.	fougère.
4 quartidi.	aube-épine.
5 quintidi.	ABEILLE.
6 sextidi.	ancolie.
7 septidi.	muguet.
8 octidi.	champignon.
9 nonidi.	hyacinthe.
10 DÉCADI.	RATEAU.
11 primidi.	rhubarbe.
12 duodi.	sainfoin.
13 tridi.	bâton-d'or.
14 quartidi.	chamérissier.
15 quintidi.	VER-A-SOIE.
16 sextidi.	consoude.
17 septidi.	pimprenelle.
18 octidi.	corbeil-d'or.
19 nonidi.	arroche.
20 DÉCADI.	SARCLOIR.
21 primidi.	statice.
22 duodi.	fritillaire.
23 tridi.	bourache.
24 quartidi.	valériane.
25 quintidi.	CARPE.
26 sextidi.	fusain.
27 septidi.	civette.
28 octidi.	buglose.
29 nonidi.	sénévé.
30 LÉGADI.	HOULETTE.

20 lundi.
21 mardi.
22 mercur.
23 jeudi.
24 vendr.
25 samedi.
26 Diman.
27 lundi.
28 mardi.
29 mercur.
30 jeudi.
1 MAI.
2 samedi.
3 Diman.
4 lundi.
5 mardi.
6 mercur.
7 jeudi.
8 vendr.
9 samedi.
10 Diman.
11 lundi.
12 mardi.
13 mercur.
14 jeudi.
15 vendr.
16 samedi.
17 Diman.
18 lundi.
19 mardi.

P R A I R I A L.

Premier quar. le 6 à 2 heures 42 m. du soir.
 Pleine lune le 14 à 6 heures 10 m. du soir.
 Dernier quar. le 22 à 9 heures 0 m. du matin.
 Nouvelle lune le 28. à 11 h. 17 m. du soir.

ÈRE RÉPUBLICAINE.

ÈRE VULG.

1 primidi.	luzerne.
2 duodi.	hémérocale.
3 tridi.	trèfle.
4 quartidi.	angélique.
5 quintidi.	CANARD.
6 sextidi.	méli-se.
7 septidi.	fromental.
8 octidi.	martagon.
9 nonidi.	serpolet.
10 DÉCADI.	FAULX.
11 primidi.	fraise.
12 duodi.	bétoine.
13 tridi.	pois.
14 quartidi.	acacia.
15 quintidi.	CANNE.
16 sextidi.	œillet.
17 septidi.	sureau.
18 octidi.	pavot.
19 nonidi.	tilleul.
20 DÉCADI.	FOURCHE.
21 primidi.	barbeau.
22 duodi.	camomille.
23 tridi.	chèvre-feuil.
24 quartidi.	caille-lait.
25 quintidi.	TANCHE.
26 sextidi.	jasmin.
27 septidi.	vervaine.
28 octidi.	thym.
29 nonidi.	pivoine.
30 DÉCADI.	CHARIOT.

20 mercur.
21 jeudi.
22 vendr.
23 samedi.
24 Diman.
25 lundi.
26 mardi.
27 mercur.
28 jeudi.
29 vendr.
30 samedi.
31 Diman.
1 JUIN.
2 mardi.
3 mercur.
4 jeudi.
5 vendr.
6 samedi.
7 Diman.
8 lundi.
9 mardi.
10 mercur.
11 jeudi.
12 vendr.
13 samedi.
14 Diman.
15 lundi.
16 mardi.
17 mercur.
18 jeudi.

M E S S I D O R.

Premier quar. le 6 à 5 heures 30 m. du matin.
 Pleine lune le 14. à 7 heures 53 m. du matin.
 Dernier quar. le 21. à 2 heures. 27 m. du soir.
 Nouvelle lune le 28 à 7 heures 4 m. du matin.

ÈRE RÉPUBLICAINE.

ÈRE VULG.

1 primidi.	seigle.
2 duodi.	avoine.
3 tridi.	oignon.
4 quartidi.	véronique.
5 quintidi.	MULET.
6 sextidi.	romarin.
7 septidi.	concombre.
8 octidi.	échalottes.
9 nonidi.	absynthe.
10 DÉCADI.	FAUCILLE.
11 primidi.	coriandre.
12 duodi.	artichaux.
13 tridi.	grosfée.
14 quartidi.	lavande.
15 quintidi.	JUMART.
16 sextidi.	tabac.
17 septidi.	groseille.
18 octidi.	orge.
19 nonidi.	cérise.
20 DÉCADI.	PARC.
21 primidi.	menthe.
22 duodi.	cumin.
23 tridi.	haricots.
24 quartidi.	orcanère.
25 quintidi.	PINTADE.
26 sextidi.	sauge.
27 septidi.	ail.
28 octidi.	vesce.
29 nonidi.	blé.
30 DÉCADI.	CHALAMIE.

19 vendr.
20 samedi.
21 Diman.
22 lundi.
23 mardi.
24 mercr.
25 jeudi.
26 vendr.
27 samedi.
28 Diman.
29 lundi.
30 mardi.
1 JUILLET.
2 jeudi.
3 vendr.
4 samedi.
5 Diman.
6 lundi.
7 mardi.
8 mercr.
9 jeudi.
10 vendr.
11 samedi.
12 Diman.
13 lundi.
14 mardi.
15 mercr.
16 jeudi.
17 vendr.
18 samedi.

T H E R M I D O R.

Premier quar. le 5 à 9 heures 54 m. du soir.
 Pleine lune le 13 à 8 heures 2 m. du soir.
 Dernier quar. le 20 à 6 heures 56 m. du soir.
 Nouvelle lune le 27 à 6 heures 2 m. du soir.

ÈRE RÉPUBLICAINE.

ÈRE VULG.

1 primidi.	épeautre.
2 duodi.	bouillon-bl.
3 tridi.	melon.
4 quartidi.	ivroie.
5 quintidi.	BÉLIER.
6 sextidi.	prêle.
7 septidi.	armoise.
8 octidi.	cauthame.
9 nonidi.	mûres.
10 DÉCADI.	ARROSOIR.
11 primidi.	panis.
12 duodi.	salicot.
13 tridi.	abricot.
14 quartidi.	basilic.
15 quintidi.	BREBIS.
16 sextidi.	guimauve.
17 septidi.	lin.
18 octidi.	amande.
19 nonidi.	gentiane.
20 DÉCADI.	ECLUSE.
1 primidi.	carline.
2 duodi.	caprier.
3 tridi.	lentille.
4 quartidi.	aunée.
5 quintidi.	AGNEAU.
6 sextidi.	myrte.
7 septidi.	coza.
8 octidi.	lupin.
9 nonidi.	coton.
10 DÉCADI.	MOULIN.

19 Diman.
20 lundi.
21 mardi.
22 mercredi.
23 jeudi.
24 vendredi.
25 samedi.
26 Diman.
27 lundi.
28 mardi.
29 mercr.
30 jeudi.
31 vendr.
1 AOUT.
2 Diman.
3 lundi.
4 mardi.
5 mercr.
6 jeudi.
7 vendr.
8 samedi.
9 Diman.
10 lundi.
11 mardi.
12 mercr.
13 jeudi.
14 vendr.
15 samedi.
16 Diman.
17 lundi.

FRUCTIDOR.

Premier quar. le 5 à 3 heures 15 m. du soir.
 Pleine lune le 13 à 6 heures 46 m. du matin.
 Dernier quar. le 20 à 0 heures 13 m. du matin.
 Nouvelle lune le 27 à 7 heures 3 m. du matin.

ÈRE RÉPUBLICAINE.		ÈRE VULG.
1 primidi.	prune.	18 mardi.
2 duodi.	millet.	19 mercr.
3 tridi.	lycoperde.	20 jeudi.
4 quartidi.	escourgeon.	21 vendr.
5 quintidi.	BARBEAU.	22 samedi.
6 sextidi.	tubéreuse.	23 Diman.
7 septidi.	sucron.	24 lundi.
8 octidi.	apocyn.	25 mardi.
9 nonidi.	réglise.	26 mercr.
10 DÉCADI.	ÉCHELLE.	27 jeudi.
11 primidi.	pastèque.	28 vendr.
12 duodi.	fenouil.	29 samedi.
13 tridi.	épine-vinette.	30 Diman.
14 quartidi.	noix.	31 lundi.
15 quintidi.	GOUJON.	1 SEPTEM.
16 sextidi.	orange.	2 mercr.
17 septidi.	cardière.	3 jeudi.
18 octidi.	nerprun.	4 vendr.
19 nonidi.	sagette.	5 samedi.
20 DÉCADI.	HOTTE.	6 Diman.
21 primidi.	églantier.	7 lundi.
22 duodi.	nolette.	8 mardi.
23 tridi.	houblon.	9 mercr.
24 quartidi.	sorgho.	10 jeudi.
25 quintidi.	ÉCREVISSE.	11 vendr.
26 sextidi.	bigarade.	12 samedi.
27 septidi.	verge-d'or.	13 Diman.
28 octidi.	maïs.	14 lundi.
29 nonidi.	marron.	15 mardi.
30 DÉCADI.	CORBEILLE.	16 mercr.

JOURS SANCULOTIDES.

Premier quar. le 5 à 9 h. 43 m. du matin.

ÈRE RÉPUBLICAINE.	ÈRE VULG.
1 primidi.	Fête des Vertus. 17 jeudi.
2 duodi.	Fête du Génie. 18 ven.
3 tridi.	Fête du Travail. 19 sam.
4 quartidi.	Fête de l'Opinion. 20 dim.
5 quintidi.	F. des Récompenses. 21 lundi.
6 sextidi.	Fête Sanculotide. 22 mardi.

LE PEUPLE FRANÇAIS RECONNOIT
 L'ÊTRE-SUPRÊME
 ET L'IMMORTALITÉ DE L'ÂME.

FÊTES DÉCADAIRE S.
 DÉCRETÉES PAR LA CONVENTION.

- 1 A l'Être-suprême et à la nature.
- 2 Au Genre-Humain.
- 3 Au Peuple Français.
- 4 Aux Bienfaiteurs de l'Humanité.
- 5 Aux Martyrs de la Liberté.

- 6 A la Liberté et à l'Egalité.
- 7 A la République.
- 8 A l'Amour de la Patrie.
- 9 A la liberté du Monde.
- 10 A la haine des Tyrans et des traîtres.
- 11 A la Vérité.
- 12 A la Justice.
- 13 A la Pudeur.
- 14 A la Gloire et à l'Immortalité.
- 15 A l'Amitié.
- 16 A la Frugalité.
- 17 Au Courage.
- 18 A la Bonne-Foi.
- 19 A l'Héroïsme.
- 20 Au Désintéressement.
- 21 Au Stoïcisme.
- 22 A l'Amour.
- 23 A la Foi Conjugale.
- 24 A l'Amour Paternel.
- 25 A la Tendresse Maternelle.
- 26 A la Piété Filiale.
- 27 A l'Enfance.
- 28 A la Jeunesse.
- 29 A l'Age viril.
- 30 A la Vieillesse.
- 31 Au Malheur.

- 32 A l'Agriculture.
- 33 A l'Industrie.
- 34 A nos Ayeux.
- 35 la Postérité.
- 36 Au Bonheur.

LES QUATRE SAISONS.

AUTOMNE.

Cette saison commencera le premier jour du mois de Vendémiaire à 5 h. 12 m. du soir. Le soleil entrant dans la balance, ce qui fait l'équinoxe d'Automne.

HIVER.

Cette saison commencera le prem. Nivose à 7 h. 37 minutes du matin. Le soleil entrant au signe du capricorne, ce qui fait le solstice d'hiver.

PRINTEMPS.

Cette saison commencera le 30 Pluviose à 9 h. 18 m. du matin. Le soleil entrant au signe du bélier, ce qui fait l'équinoxe du printemps.

ÉTÉ.

Cette saison commencera le 3 Messidor, à 7 h. 15 m. du matin. Le soleil entrant au signe de l'écrevisse, ce qui fait le solstice d'été.

TARLEAU DE CE QU'ON A À DÉPENSER PAR
JOUR, AVEC LE MONTANT DU FONDS,
À RAISON DU DENIER 20.

Fonds à pour 100,	Produisent par an,	Produisent par jour.	
100 l. . .	5 l. . .	l. . s. .	3 d.
500. . .	25. . .	. . . 1. .	4
600. . .	30. . .	. . . 1. .	7
700. . .	35. . .	. . . 1. .	10
800. . .	40. . .	. . . 2. .	2
900. . .	45. . .	. . . 2. .	4
1000. . .	50. . .	. . . 2. .	5
5000. . .	250. . .	. . . 13. .	8
10000. . .	500. . .	. . . 1. . 7. .	8
20000. . .	1000. . .	. . . 2. . 14. .	9
50000. . .	2500. . .	. . . 6. . 10. .	8
100000. . .	5000. . .	. . . 13. . 13. .	11
500000. . .	25000. . .	. . . 68. . 9. .	10
700000. . .	35000. . .	. . . 96. . 6. .	1
1000000. . .	50000. . .	. . . 136. . 19. .	7
2000000. . .	100000. . .	. . . 327. . 19. .	2

DIVISION DE LA FRANCE

En 90 Départemens, par ordre alphabétique, avec
le nombre de leurs Districts, Chefs-Lieux de Dé-
partemens, leur distance de Paris, par lieues
de poste, leur productions et leur commerce.

Les chiffres qui sont avant les Chefs-lieux, in-
diquent la distance de Paris aux Chefs-lieux ; ceux
qui sont après les Chefs-lieux indiquent le nombre
de Districts.

Chaque Département a près de 24 lieues quarrées,
chaque District 36 lieues quand il y en a 9, mais
quand il y en a moins, ils ont une plus grande étendue.

On a donné le nom d'une rivière ou d'une montagne
à chaque département.

Le Chef-lieu du Département peut changer,
mais la rivière ou le Département se trouve toujours
dedans. Nous ne donnons pas la description des an-
ciennes provinces, tout le monde les connoît en
indiquant le Chef-lieu.

TABEAU DES DÉPARTEMENTS ET CHEFS-LIEUX.

Départemens, leur étendue et leurs productions.	Distr.	Chefs-Lieux.
1 Ain, 24 lieues sur 15 de large, produit bled et vin.	96	Bourges.
2 Aisne, 29 l. sur 12 de large, légumes, vin, bois.	67	Laon.
3 Allier, 20 l. sur 16, bled, pâtures, bois et vin.	75	Moulins.
4 Basses-Alpes, 27 l. sur 13, vin, fruits et huile.	54	Digne.
5 Hautes-Alpes, 27 l. sur 13, grains, pâtures, olives.	76	Cherges.
6 Ardèche, 25 l. sur 11, fertile en toutes choses.	76	Annonay.
7 Ardennes, 16 l. sur 16, seigle, vin, moutons.	57	Mezières.
8 Ariège, 19 l. sur 13, fruits bestiaux et marbres.	181	Tarascou.
9 Aube, 23 l. sur 17, bled, vin, fruits, pâtures.	38	Troyes.
10 Aude, 26 l. sur 13, grains, vin et fruits.	69	Carcassonne.
11 Aveyron, 23 l. sur 17, beaucoup de mulets.	139	Rhodès.
12 Bouches-du-Rhône, 20 l. sur 16, vin, fruits, olives.	193	Aix.
13 Calvados, 25 l. sur 13, bled cidre, draps.	53	Caen.
14 Cantal, 21 l. sur 18, vin, pâtures, eaux minérales.	116	Saint-Flour.
15 Charente, 23 l. sur 14, grains, eau-de-vie et papier.	117	Angoulême.

Départemens ,	leur étendue	et leurs productions.	Distr.
16 Charente-Inf.	30 l.	sur 12, bled, sel, chevaux.	7
17 Cher	29 l.	sur 13, grains, chanvre, lin, vin.	7
18 Corrèze	25 l.	sur 15, chateignes, bois, mines.	4
19 Côte-d'Or	26 l.	sur 26, g ains, fruits, légumes, vin	7
20 Côtes-du-Nord	26 l.	sur 10, chanvre, lin, pâturages	9
21 Creuse	20 l.	sur 16, bled, vin.	7
22 Dordogne	25 l.	sur 25, bled, fruits, mines de fer.	9
23 Doubs	20 l.	sur 14, bled, vin, chevaux, mines.	6
24 Drôme	21 l.	sur 17, grains, pâturages.	6
25 Eure	23 l.	sur 15, bled, draps, toiles.	6
26 Eure et Loire	21 l.	sur 12, bled, fruits.	9
27 Finistère	33 l.	sur 16, chanvre, lin, pâturages.	3
28 Golo en Corse	33 l.	sur 16, bled, amande	8
29 Gard	25 lieues	sur 14 de large, bled, vin, mines.	8
30 Haute-Garonne	36 l.	sur 8, grains, vin, marbres.	6
31 Gers	25 l.	sur 17, seigle, millet, pâturages.	7
32 Gironde	25 l.	sur 22, grains, vin de Grave, eau-de-vie.	4
33 Hérault	29 l.	sur 14, grains, vin, fruits.	10

Départemens, leur étendue et leurs productions.

	Dist. Paris.	Chefs-Lieux
34 Ille et Villaine, 24 l. sur 17, pâturages chanvres.	80	Rennes.
35 Indre, 21 l. sur 16, grains, fruits, chanvre, vin.	58	Isoudun.
36 Indre et Loire, 27 l. sur 15, fertile en tous genres.	57	Tours.
37 Lère, 39 l. sur 17, pâturages, grains.	41	Grenoble.
38 Jura, 25 l. sur 13, bled, vin, chevaux mine.	89	Dôl.
39 Landes, 25 l. sur 20, millet, seigle, pâturages.	187	Mont-de-Mar.
40 Loire et Cher, 25 l. sur 10, grains, vin, pâturages.	41	Lois.
41 Haute-Loire, 22 l. sur 15, pâturages bestiaux.	121	Le Puy.
42 Loire Inférieure, 25 l. sur 17, pâtur, vin, chevaux.	112	Nantes.
43 Loire, bled, vin, marons.	112	Fleury.
44 Liémone en Corse, vin, bled.	3	Ajaccio.
45 Loiret, 24 lieues sur 14 de large, bled, fruits.	28	Orléans.
46 Lot, 26 l. sur 14, bled, vin, fruits, pruneaux.	143	Cahors.
47 Lot et Garonne, 17 l. sur 16, vin et eau-de-vie.	155	Agen.
48 Lozère, 21 l. sur 14 pays des montagnes peu fertile.	131	Amende.
49 Maine et Loire, 26 l. sur 26, vin, bled eaux minérales.	73	Angers.
50 Manche, 30 l. sur 10, grains, boisson, toiles, papiers.	79	Avranches.
51 Marne, 23 l. sur 18, vins estimés, bled, pâturages.	41	Châlons-sur-M.

Départemens, leur étendue et leurs productions.

	Dist. Paris.	Chefs-Lieux.	Distr.
52 Haute-Marne, 28 l. sur 14, bled, vin, pâturages.	lieu.	Chaumont.	6
53 Mayenne, 19 l. sur 14, sarazin, bois de sapin.	59	Laval.	7
54 Meurthe, 25 l. sur 12, bled, vin, bois, pâturages.	67	Nancy.	9
55 Meuse, 30 l. sur 14, bled, vin, fuits, bois.	83	Bar-le-Duc.	8
56 Morbihan, 25 l. sur 15, pâturages, lin, chanvre.	61	Vannes.	9
57 Morzelle, 37 l. sur 10, bled, vin, mines de fer.	121	Metz.	9
58 Nièvre, 25 l. sur 16, bois, charbon de terre, mines.	76	Nevers.	9
59 Nord, 29 l. sur 8, bled, lin, pâturages, draps.	58	Valenciennes.	9
60 Oise, 24 l. sur 12, bled, fruits, toile, draps.	52	Beauvais.	9
61 Orne, 18 l. sur 14, 6 tribunaux, 16 cantons.	16	Alençon.	9
62 Paris, 48 sections.	45	Paris.	6
63 Pas-de-Calais, 30 l. sur 12, bled, lin, houblon, pât.	44	Arras.	8
64 Puy-de-Dôme, 22 l. sur 17, vin, bled, prairies, fruits.	93	Clermont-Fer.	8
65 Basse-Pyrénées, 27 l. sur 17, bois, vin, bled, mines de cuivre et de plomb.	202	Pau.	6
66 Hautes-Pyrénées, 17 l. sur 15, chevaux, marbres.	193	Tarbes.	5
67 Pyrénées-Orientales, 21 l. sur 10, bled, grains, olives.	223	Perpignan.	3
68 Haut-Rhin, 22 l. sur 10, grains, vin, mines d'argent, pâturages, eaux minérales salutaires.	116	Colmar.	3

FOIRES PRINCIPALES DE LA RÉPUBLIQUE.

FOIRES DE VENDEMAIRE.

Le 8, à Péronne, dure 4 jours. Le 10 à Rheims, 18 jours. Le 11 à Condé. Le 15, à Calais, 2 jours. Le 19, à Franciade, 18 jours. Le 19, à Valenciennes. Le 20, à Fontenay-le-Peuple, 3 jours. Le 25, à Bodeaux, 15 jours. Le 26, à Sens. Le 27, à Viez, 10 jours. Le 30 à Choisy-sur-Marne, ci-devant le Roy, 3 jours.

FOIRES DE BRUMAIRE.

Le 2, à Rouen, 6 jours. Le 4, au Quesnoy, 8 jours. Le 7, à Nogent-sur-Seine. Le 8, à Coutances, 3 jours. Le 11 à Carnaix, 6 jours. Le 13 à Paimbœuf, 8 jours. Le même jour à Commune-Affranchie, 15 jours. Le 21 à Boulogne-en-Comminges, 3 jours. Le 22 à Arnouville, 3 jours. Le 25 à Soissons, 8 jours. Le 28 à Landrecies.

FOIRES DE FRIMAIRE.

Le 3, à Fontainebleau, 3 jours. Le 9, à Provins. Le 10, à Creu-y-le-Chatel, 8 jours. Le 10, à Brie-la-ville, ci-devant Comte-Robert. Le 10, à Chartres. Le 11, à Dieppe, 15 jours. Le 12, à Dol, et à Bar-sur-Seine. Le 16, à Poitiers. Le 19, à Toccy, ci-devant en Brie. Le 20, à Valenciennes. Le 22 au Quesnoi. Le 24, à Braine, près Soissons.

FOIRES DE NIVOSE.

Le 5, à Strasbourg, dure 2 décades. Le 7, à Bourges, 11 jours. Le 12, à Bordeaux. Le 13, à Condé. Le 15, à Commune-Affranchie, 20 jours. Le 18, à Genlis, Département de la Somme. Le même jour, à Rheims, 28 jours. Le 23, à Joigny. Le 25, à Aun. Le 29 à Landrecies.

FOIRE DE PLUVIOSE.

Le 1er. à Chatillon-sur-Seine. Le même jour à Lille, département du Nord. Le 3, à Saumur. Le

3, à Grenoble, 3 jours. Le 11, à Chelles-en-Brie. Le 14, à Nantes, 15 jours. Le 15, à Paris. Le même jour, à Lagny, Gonesse, et Nonans. Le même jour, à Rouen, 15 jours. Le 17, à Villeneuve. Le 18, à Maubeuge. Le 25, à Langres, 10 jours.

FOIRE DE VENTOSE.

Le 6, à Versailles, et à Paris. Le 6, à Niort, 8 jours. Le 11, à Bordeaux, 15 jours. Le 11, à Bayonne, 15 jours. Le 12, à Condé. Le 15, à Ciotat, 8 jours. Le 22, au Quesnoy. Le 24, à Méreville-Loiret. Le 28, à Autun, et à Landrecies. Le 29, à Cachais. Le 30, à Paul-de-Léon.

FOIRE DE GERMINAL.

Le 1, à Sens, à Pernay. Le 2, au Câteau-Cambresis. Le 4, à St-Farjou-en-Comminges. Le 6, à Villeneuve. Le 10, à Pontigny. Le 12, à Quintin. Le 13, à Condé. Le 14, à Commune-Affranchie, 8 jours. Le 19, à Avesne. Le 20, à Paimbœuf. Le 21, à Valenciennes. Le 23, à Genlis, département de la Somme, et au Quesnoy. Le 28 à Lunéville.

FOIRE DE FLOREAL.

Le 3, à Câteau-Cambresis. Le 4, à Chollet. Le 6, au Messerault, à Troyes-en-Champagne, tout le mois. Le 6, à Tours, 8 jours. Le 11, à Martin-des-Ormes. Le 12, à Angers. Le même jour à Châtellerauld, 8 jours. Le 13, à Senlis. Le 14, à Villedieu, à Paimbœuf. Le 16, à Provins, 40 jours. Le 19, à St-Cloud, à Tarascon, 8 jours. Le 22, à Chartres, 8 jours. Le 26, à Rouen, 15 jours.

FOIRE DE PRAIRIAL.

Le 2, à Compans-la-Ville. Le 3, à Limoges, 8 jours. Le 5, à Nantes, 15 jours. Le 3, à Landerneau. Le 9, à Morlaix. Le 18, à Meudon, à Wier-en-Poitou, 3 jours. Le 14, à Abbeville. Le 28, à Franciade, 8 jours.

FOIRE DE MESSIDOR.

Le 1, au Mans. Le 2, à Périers, département de la Manche, 2 jours. Le même jour, à Falaise. Le 6 à Amiens. Le 6, à Strasbourg, 21 jours. Le 7, à

Châlons-sur-Saône. Le 8, à Arnouville, 3 jours.
 Le 8, à Dijon. Le 10, à Paris, dure jusqu'au 8
 Vendémiaire, Le 15, à Pontivy, 8 jours. Le 16,
 à Martin-de-Belesme. Le même jour à Mollais.
 Le 17, au Menil-en-France. Le 18, à Maubeuge.
 Le 22, à Valenciennes. Le 23, à l'Aigle. Le 24, au
 Quesnoy. Le 26, à Rheims, 16 jours. Le 30, à
 Caen, et à Landrecy.

FOIRE DE THERMIDOR.

Le 2, à Angerville. Le 4, à Beaucaire, 3 jours.
 Le 11, à Tarascon. Le 14, à Bayonne, 15 jours.
 Le 14, à Fontenay, 8 jours. Le 17, à Commune-
 Affranchie, 15 jours. Le 19, à Dammarie-en-Mon-
 toire. Le 23, à Belesme, Le 23, à Tours, 8 jours.
 Le 24, à Nogent-sur-Seine. Le 29, à Guibray, 15
 jours.

FOIRE DE FRUCTIDOR.

Le 7, à Chartres. Le 12, à Tournon, 3 jours.
 Le 12, à Blois, 10 jours. Le 13, à Lille. Le 15,
 à Troyes, 8 jours, à Lassay, au Maine, 8 jours. Le
 20, à Pontivy, 8 jours. Le 21, à St-Cloud. Le 22
 à Auxerre. Le 23, à Bray-sur-Seine. Le 24, à Joi-
 gny. Le 28, à Aunay, 16 jours. Le même jour à
 Laffray, 3 jours. Le 29, à Guibray, 16 jours. Le 1
 Sansculotide, à la Palisse.

H Y M N E

A L'ÊTRE SUPRÊME.

PÈRE de l'Univers, suprême intelligence,
 Bienfaiteur ignoré des aveugles mortels,
 Tu révélas ton être à la reconnaissance,
 Qui seule éléva tes autels. (bis)

Ton temple est sur les monts, dans les airs, sur les
 ondes.

Tu n'as point de passé, tu n'as point d'avenir,
 Et sans les occuper tu remplis tous les mondes,
 Qui ne peuvent te contenir. (bis)

Tout émane de toi, grande et première cause,
 Tout s'épure aux rayons de ta divinité;
 Sur ton culte immortel la morale repose,
 Et sur les mœurs la liberté. (bis)

Pour venger leur outrage et ta gloire offensée,
 L'auguste liberté, ce fléau des pervers,
 Sortit au même instant de ta vaste pensée,
 Avec le plan de l'univers. (bis)

Dieu puissant ; elle seule a vengé ton injure ,
 De ton culte elle-même instruisant les mortels ,
 Leva le voile épais qui couvroit la nature ,
 Et vint absoudre tes autels. (bis)

O toi ! qui du néant , ainsi qu'une étincelle ,
 Fis jaillir dans les airs , l'astre éclatant du jour !
 Fais plus..verse en nos cœurs ta sagesse , immortelle ,
 Embrâse-nous de ton amour. (bis)

De la haine des rois anime la patrie ,
 Chasse les vains desirs , l'injuste orgueil des rangs ,
 Le luxe corrupteur , la basse flatterie ,
 Plus fatale que les tyrans. (bis)

Disipe nos erreurs , rends-nous bons , rends-nous
 justes.
 Règne , règne au-delà du tout illimité ;
 Enchaîne la nature à tes décrets augustes ,
 Laisse à l'homme la liberté. (bis)

F I N.

A/950638